

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-11-054208-182  
N° Dossier: 41-2353388

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION  
DE FAIRE UNE PROPOSITION DE :

COMPTOIR DES INDES INC.

Débitrice

-et-

KPMG INC.

Requérant / Syndic

*Vu les allégués, pièces,  
et représentations,  
Requête accordée  
Délai prorogé au  
10 août 2018 à MTL.*

*Stéphane Groleau 28-06-18*

REQUÊTE AUX FINS DE PROROGER LE DÉLAI  
DE PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION  
(Article 50.4 (9) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)

AU REGISTRAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC, SIÈGEANT EN CHAMBRE  
COMMERCIALE, DANS ET POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL, LE REQUÉRANT  
EXPOSE CE QUI SUIT :

1. La Débitrice opère une entreprise de conception et distribution de mobilier de maison et de luminaires;
2. Sa principale place d'affaires est située au 5950, chemin de la Côte-de-Liesse, à Ville Mont-Royal, district de Montréal;
3. Le 9 mars 2018, la Débitrice a déposé un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers (ci-après l'« **Avis d'intention** ») conformément aux dispositions de l'article 50.4 (1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (ci-après la « *LFI* »), tel qu'il appert au dossier de la Cour;

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
AU DOCUMENT DÉTENU PAR LA COUR

Personne désignée par le greffier

Groleau Gauthier Plante S.E.N.C.R.L.